

Commune : 074085
Les Contamines-Montjoie

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le
A
Par

Section : B6
Feuille(s) : 06
Qualité du plan : non régulier

Echelle d'origine : 1/500
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 01/01/1999

CERTIFICATION

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par M. _____ géomètre à _____

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A |e

Cache du redacteur du document :

© 2007 Pearson Education, Inc.

11. *What is the primary purpose of the following statement?*

Document dressé par
Stéphane.CARDE.....
à .SAINT.GERVAIS.LES.BAINS.

Date
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).

(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).

